



Info Luttes

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime

N°14
9 juillet 2018

infoluttes76@orange.fr

- Aux syndicats – aux membres de la Commission Exécutive
- Aux Union locales - Unions professionnelles

L'Assemblée de rentrée des syndicats CGT de Seine Maritime :

JEUDI 30 AOÛT 2018 de 9 h à 13 h

Palais des Congrès – Avenue Saint Julien à Oissel
(Accueil à partir de 8h30)

L'Assemblée sera suivie d'un repas convivial.

Nous invitons à une large participation des militants à cette Assemblée.

L'échange entre syndicats le 30 août, est très important pour réussir la rentrée et créer ainsi les conditions de faire reculer les mauvais coups et avancer nos revendications.

Attaque frontale contre la Sécurité Sociale

Le gouvernement sort de l'ombre !

Une modification de grande portée qui risque de changer la nature même de la Sécurité sociale

C'est en pleine nuit et en catimini qu'un amendement d'un député LREM a été adopté pour remplacer le terme « Sécurité sociale » par « Protection Sociale » dans plusieurs articles de la Constitution.

Loin d'être un amendement de forme, cette modification portera gravement atteinte à la nature même de la Sécurité Sociale. Cela prépare à la remise en cause du financement de la maladie, mais aussi du chômage et s'inscrit dans le projet de réforme des retraites envisagé pour 2019 par le Président de la République et son gouvernement.

La Sécurité Sociale impose la notion de redistribution. Pas la protection sociale !

Il n'existe pas actuellement de définition juridique du périmètre de la protection sociale, contrairement au terme de « Sécurité Sociale qui inclut une notion de redistribution (entre actifs et retraités, entre personnes bien portantes et malades etc.). Remplacer « Sécurité Sociale » par protection sociale est une remise en cause du sens de la Sécurité Sociale « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

De plus, l'objectif à peine voilé de ce changement est de soumettre l'assurance-chômage et les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO, comme les régimes spéciaux, aux futures lois de financement de la protection

sociale. Cet amendement rétrograde, vise à permettre au gouvernement d'engager son projet de remise en cause de notre système de retraite solidaire par répartition !

La Sécurité Sociale repose sur des droits financés par des cotisations, c'est-à-dire par le travail et non pas, par ce que vise le gouvernement : l'impôt, c'est-à-dire la fiscalisation de la Sécurité Sociale.

On passe d'une logique de droits associés au travail à une logique de solidarité qui passe par l'impôt !

La Sécurité Sociale n'est pas soumise à la concurrence, la protection sociale si !

La CGT agit pour la reconquête de la Sécurité Sociale, c'est là un choix de société qui appelle à l'intervention et à la mobilisation de tous !

Montreuil, le 5 juillet 2018

Questions à Fabrice Lottin, Secrétaire général de la CGT du Grand Port Maritime de Rouen.

InfoLuttes76 : Quelle forme a pris la mobilisation dans les Ports et Docks hier 28 juin, et pourquoi ?

FL : Tout d'abord, il faut savoir que la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. avec l'appui des syndicats qui la compose a édité début 2017 un document Fédéral sur la relance des Ports Français. Dans ce document on y retrouve bon nombres d'analyses, de constats et notamment nos propositions pour relancer et développer nos ports.

En novembre dernier lors d'un comité interministériel de la mer, le premier ministre est venu exprimer la feuille de route du gouvernement, pour notre secteur d'activité.

Concernant l'axe seine, une mission a été confiée au Préfet Philizot afin qu'il examine les conditions d'une meilleure complémentarité entre nos 3 ports (Le Havre, Rouen et Paris) en étudiant plusieurs scénarios dont la fusion de nos établissements.

Dans ce rapport, on y retrouve aussi des préconisations sur la transformation du modèle économique des ports ou bien la modification de la gouvernance des ports.

A plusieurs reprises, notre Fédération a réaffirmé notre opposition à certaines orientations, nos inquiétudes et nos critiques mais aussi les lignes rouges à ne pas franchir pour éviter de nouvelles actions fortes dans les ports.



Aujourd'hui, les réponses apportées par le Ministère ne suffisent pas à lever nos craintes surtout dans le contexte actuel de ce gouvernement à contre courant d'une société de progrès au service des citoyens et non de la finance.

C'est pour toutes ces raisons que notre Fédération a appelé tous les travailleurs portuaires et Dockers à un arrêt de travail de 24 heures le 28 juin 2018, afin de s'associer pleinement à l'action interprofessionnelle de notre confédération mais aussi en précisant que le niveau d'action a été dimensionné également au regard des craintes et inquiétudes qui persistent quant aux orientations du Ministère sur l'avenir de nos ports (fusions, régionalisation, externalisation de certaines missions régaliennes, etc...).

En parallèle, nous avons décidé en Commission Exécutive de notre syndicat, de déposer aussi 24 heures d'arrêt de travail le 29 juin 2018 afin de régler plusieurs problématiques au plan local (effectifs, achats d'outillages pour le centre de réparation navale, etc...).

La négociation a commencé mercredi 27 juin au matin, et s'est poursuivie mercredi jusque tard dans la soirée. Sur 16 points, notre combat nous a permis d'en obtenir 14 dont, des embauches, de l'achat d'outillages ou de locaux techniques pour nos activités, un accord contre l'externalisation, la mise en place d'une commission de suivi concernant la réorganisation du pôle, la mise en place d'une expertise sur les risques psycho-sociaux (souvent liés aux réorganisations), un avenant au protocole d'accord concernant la mutuelle pour nos retraités. Toutes ces avancées sociales ont été possibles par la mobilisation, la lutte et la détermination de notre syndicat CGT à engranger des conquies sociales supplémentaires pour l'ensemble des salariés.

Pour le reste, nous avons prouvé unitairement jeudi que nous sommes prêts à mener de grandes actions s'ils décident d'écrire l'avenir sans nous. Le message est donc passé au plus haut niveau.

InfoLuttes76 : Où en sont vos forces CGT ?

FL : Nous avons une augmentation significative du nombre de syndiqués à la CGT du GPMR, et c'est la même chose pour la Fédération Nationale des Ports et Docks CGT qui vient de tenir son 32ème congrès en Juin à Montreuil.

Ce qui prouve que la lutte de classe et de masse est la seule alternative à la politique du gouvernement MACRON.

Le dialogue social n'a jamais fonctionné, les patrons en veulent toujours plus et ils se servent grassement sur notre dos.

Oui, nous portuaires, sommes prêts à mener les luttes nécessaires pour la sauvegarde de nos professions, de nos emplois et de nos statuts.

Nous l'avons prouvé en 2008 et avons envoyé jeudi dernier un message fort à tous ceux qui pourraient en douter.

**Questions à Jean Philippe Billon,
Secrétaire général de la CGT SMEDAR**

InfoLuttes76 : Peux-tu te présenter et présenter ton syndicat ?

JPB : Je suis Jean Philippe Billon, secrétaire de la CGT du SMEDAR, un syndicat de plusieurs communes qui s'occupe du traitement des déchets de l'Agglo rouennaise. Cela comprend l'usine d'incinération, un centre de tri pour les déchets ménagers recyclables, et des quais de stockage, soit 240 salariés, principalement des fonctionnaires territoriaux. Mais l'exploitation de notre usine d'incinération, c'est Véolia. Notre syndicat a doublé ses adhérents en 1 an et compte maintenant 40 syndiqués. Dans les nouveaux, la moitié sont des jeunes.

**InfoLuttes76 : Peux-tu te présenter et présenter ton syndicat ?
Quelle est l'actualité revendicative de ton syndicat ?**

JPB : Nous venons de rédiger un cahier de revendication, il n'y en avait jamais eu dans la boîte.

Nous avons fait des réunions d'informations syndicales, où à chaque fois entre 80 et 100 collègues sont venus échanger. Nous avons demandé qu'ils nous transmettent les revendications correspondant aux postes différents, pour faire ressortir les demandes.

Je peux citer les premières revendications qui s'affirment :

- La première revendication : Les agents de tri ont insisté sur le travail qui n'était pas fait au niveau de la qualité qu'ils souhaitent. L'employeur a augmenté le débit de la chaîne dû aux apports supplémentaires (nouvelles consignes de tri), et le résultat est que les salariés sont moins précis sur le tri fini.
- Le renforcement des équipes de maintenance, qui est réclamé au sein de ces équipes mais aussi par tout le personnel.
- La dotation de vêtements mieux adaptés, pour l'été ou pour l'hiver, en rapport avec les missions.
- La climatisation réversible sur les gros pôles tels que le centre de tri.
- La suppression de la prime au mérite (appelée officiellement CIA)
- La subrogation du jour de carence.

InfoLuttes76 : Qu'allez-vous faire avec ce cahier revendicatif ?

JPB : Nous avons rencontré la Direction, et nous allons retranscrire les réponses auprès du personnel, au moyen d'une réunion d'information, ce qui permettra le débat. Après nous ferons un tract.

La Direction semble prendre en compte tout ce qui est qualité de vie au travail, et accepterait de négocier nos demandes.

Mais, à cette étape, la Direction refuse de négocier sur tout ce qui est rémunération. La question du rapport de force sera débattue dans la réunion avec le personnel et on soumettra cela à un vote.



**L'AVENIR APPARTIENT
À CEUX QUI LUTTENT !**

**Pour la CGT, porter atteinte à un militant syndical, c'est porter atteinte à toute la CGT !
La lutte contre la criminalisation de l'action syndicale, s'inscrit dans la démarche générale
de la CGT de lutte contre toutes les formes de discrimination**

**Notre camarade Soledad DESMET élue CGT depuis le 1er juin 2017 (1 an)
est en procédure de licenciement !**

Avant son élection, Soledad n'avait jamais eu de sanction disciplinaire, ni de remarques de sa direction. Bien au contraire, ses entretiens annuels prouvent que c'est une salariée dynamique, souriante, agréable qui a d'ailleurs obtenu une bonne «notation».

Pourtant, depuis son élection a priori rien ne va plus, la CGT vous transforme parait il !!! (sic)

En effet, depuis le mois de juillet soit un an après son élection Soledad a reçu 7 avertissements disciplinaires !!!

Tous sur des motifs fallacieux et contestables : Mauvaise tenue de son rayon, mauvaise rotation de produits, présence de produits «périmés»etc...

Comme par hasard seul son rayon est surveillé et elle doit le gérer seule: Plus de 3000 références à surveiller chaque jour !

Pourquoi un licenciement? Car la section CGT du Super U de Franqueville est très active:

- De nombreuses questions DP/CE pertinentes
- Des revendications salariales
- Une grève il y'a quelques mois pour dénoncer les conditions de travail, mais surtout le harcèlement moral, sexuel et le racisme qui prévalaient dans l'entreprise !!! Oui oui vous avez bien lu.

Lors de la réunion CE du 20 juin dernier, sur les 4 élus titulaires, deux ont voté contre son licenciement et les deux autres (sans étiquettes) ont voté pour. Normal : l'une est sa chef de rayon qui a rédigé le rapport et l'autre est une agent de maîtrise.



**La mobilisation est nécessaire pour bloquer le projet de licenciement et
montrer notre solidarité :**

Rassemblement :

**VENDREDI 13 JUILLET 2018 À 16H30
devant le Super U de Franqueville St Pierre !**